

# **CERTIFICAT D'HOMOLOGATION**

## **pour vélo à assistance électrique**

En qualité de distributeur du vae  
**selon appellation commerciale :**

**VELOWATT Bonneville**

également connu sous  
sa référence industrielle HF 261204A

**nous attestons de ce que ce modèle satisfait pleinement aux exigences techniques et de sécurité permettant une mise en circulation du véhicule sur voie publique et que conformément à la réglementation en vigueur, au sens de la directive européenne N° 2002/24/CE du 18 mars 2002 : c'est un cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 Kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 Km/h, ou plus tôt , si le cycliste arrête de pédaler.**

Pour valider les réglementations en vigueur, ce vae a notamment satisfait aux tests suivants :

NF-EN-15194 certificat de conformité selon rapport d'essais N°  
ES13030203A du 21/03/2013

émis par : laboratoire DRITT Sports & Loisirs

Un ensemble de tests de compatibilité électromagnétique selon  
certificat N° HY-12DE1364TTSP-R1 établi le 27/02/2013 par : les  
Laboratoires LCIE Véritas

Fait le 21 mars 2013 à Houilles pour valoir ce que de droit par :  
Watts Up Technologies  
20 rue de la Marne 78800 Houilles FRANCE